

## 7230 Tourbières basses alcalines

CORINE : 54.2

EUNIS : D4.1

### CRITERES DIAGNOSTICS ET CONSEILS POUR LA CARTOGRAPHIE

---

#### Description :

Les tourbières basses alcalines sont des zones humides pauvres en éléments nutritifs et dominées par les petites laïches et des mousses hypnacées, qui peuvent avoir une activité turfigène. Elles s'installent sur des substrats neutro-alcalins et sont ainsi généralement liées aux régions calcaires. Les sols sont toujours très humides, parfois inondés, et ne s'assèchent que très rarement en surface.

Sous sa forme typique, la flore de ces bas-marais est souvent très diversifiées et riche en orchidées, ce qui leur confère un aspect de prairie fleurie en périodes printanière et estivale. Au sein des tourbières basses alcalines on peut souvent observer une grande diversité de communautés. Comme pour les tourbières à sphaignes (habitat UE 7110), c'est l'ensemble de ces communautés qui constitue l'habitat d'intérêt européen.

En Bretagne, ces marais alcalins se rencontrent essentiellement sur le littoral, en situation de dépressions arrière-dunaire. Ils relèvent alors de l'habitat UE 2190 « Dépressions humides intradunales ». A l'intérieur des terres, ce type d'habitat n'est présent que de manière fragmentaire en quelques rares sites (landes de la Poterie (Lamballe, 22), tourbière des Petits prés (Erbrée, 35)). On le rencontre cependant régulièrement dans les régions limitrophes, en Basse-Normandie et dans les Pays de la Loire.



Tourbière neutrocline avec *Eriophorum latifolium*, *Menyanthes trifoliata* et *Epipactis palustris*, tourbières des Petits prés (Erbrée, 35) (©G.Masson, CBNB)

#### Définition extraite du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne (EUR28) :

Zones humides occupées pour la plupart, ou largement, par des communautés de petites laïches et mousses brunes productrices de tourbe, développées sur des sols gorgés d'eau en permanence, avec un apport d'eau soligène ou topogène riche en bases, pauvre en nutriments, souvent calcaire, et avec une nappe d'eau au niveau du sol, ou légèrement au-dessous ou en dessus. La formation de tourbe, quand elle se produit, est infra-aquatique. De petites laïches calciphiles et d'autres cypéracées dominent habituellement les communautés des bas-marais, qui appartiennent au *Caricion davallianae*, caractérisées par un tapis à « mousse brune » habituellement prépondérant et formé de *Campylium stellatum*, *Drepanocladus intermedius*, *D. revolvens*, *Cratoneuron commutatum*, *Acrocladium cuspidatum*, *Ctenidium molluscum*, *Fissidens adianthoides*, *Bryum*

*pseudotriquetrum* et d'autres, par une strate graminéoïde de *Schoenus nigricans*, *S. ferrugineus*, *Eriophorum latifolium*, *Carex davalliana*, *C. flava*, *C. lepidocarpa*, *C. hostiana*, *C. panicea*, *Juncus subnodulosus*, *Scirpus cespitosus*, *Eleocharis quinqueflora*, et par une très riche flore comprenant *Tofieldia calyculata*, *Dactylorhiza incarnata*, *D. traunsteineri*, *D. traunsteinerioides*, *D. russowii*, *D. majalis* ssp. *brevifolia*, *D. cruenta*, *Liparis loeselii*, *Herminium monorchis*, *Epipactis palustris*, *Pinguicula vulgaris*, *Pedicularis sceptrum-carolinum*, *Primula farinosa*, *Swertia perennis*.

Les prairies humides (*Molinietalia caeruleae*, 37), les communautés de grandes cypéracées (*Magnocaricion*, 53.2), les roselières (*Phragmition*, 53.1), les cladiaies (*Cladietum mariscae*, 53.3), peuvent former une partie du système du bas-marais, avec des communautés apparentées aux marais de transition (54.5, 54.6) et aux végétations amphibies ou aquatiques (22.3, 22.4) ou aux communautés des sources (54.1) se formant dans des dépressions. Les sous-unités décrites dans le manuel CORINE, qui, seules ou combinées entre elles, et combinées avec les codes issus des catégories qui viennent d'être mentionnées, peuvent préciser la composition du marais, sont conçues de manière à inclure les communautés des bas-marais alcalins sensu stricto (*Caricion davallianae*), leur transition au *Molinion*, et des ensembles qui, quoique pouvant être rattachés phytosociologiquement aux associations alcalines du *Molinion*, contiennent une grande représentation des espèces citées du *Caricion davallianae*, en étant de plus intégrées dans le système du bas-marais ; ceci vient en quelque sorte en équivalence avec la définition d'une classe synthétique du *Molinio-Caricetalia davallianae* dans Rameau *et al.*, 1989. Outre les riches systèmes de bas-marais, des communautés de bas-marais peuvent exister sur des petites surfaces à l'intérieur des systèmes de pannes dunaires (16.3), des tourbières de transition (54.5), des prairies humides (37), sur des cônes de tuf (54.121) et dans quelques autres situations. Les codes CORINE détaillés dans le manuel peuvent être utilisés, en conjonction avec le principal code approprié, pour signaler leur présence.

Les bas-marais alcalins sont exceptionnellement dotés d'espèces spectaculaires, spécialisées, d'aire très limitée. Ils figurent parmi les habitats qui ont subi le déclin le plus grave. Ils sont essentiellement éteints dans plusieurs régions et gravement menacés dans la plupart.

#### **Habitats élémentaires des cahiers d'habitats :**

##### **1 seul habitat élémentaire, présence en Bretagne à confirmer.**

- 7230-1 Végétation des bas-marais neutro-alcalins

#### **Divergences entre la définition originale (EUR28) et l'interprétation faite dans les cahiers d'habitats français :**

Aucune.

#### **Groupelements végétaux indicateurs de l'habitat (Bretagne) :**

*SCHEUCHZERIO PALUSTRIS - CARICETEA FUSCAE* Tüxen 1937

*Scheuchzerietalia palustris* Nordhagen 1936

*Hydrocotylo vulgaris - Schoenion nigricantis* de Foucault 2008

*Hydrocotylo vulgaris - Schoenion nigricantis* J.-M. Royer in Bardat *et al.* 2004 suball. prov.

*Anagallido tenellae - Eleocharitetum quinqueflorae* (Bournérias 1952) de Foucault in J.-M. Royer,

Felzines, Misset & Thévenin 2006

*Cirsio dissecti - Schoenetum nigricantis* (Allorge 1922) Braun-Blanquet & Tüxen 1952

*Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi* (Wattez 1968) de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006

? *Junco subnodulosi - Pinguiculetum lusitanicae* (Lemée 1937) de Foucault 2008

#### **Confusions possibles :**

Seules les tourbières basses alcalines se développant hors contexte de zone humide arrière-dunaire sont concernées par l'habitat, les marais alcalins arrière-dunaires étant à inventorier et à cartographier sous l'habitat UE 2190 « Dépressions humides intradunales ».

En Bretagne intérieure, la présence de tourbières basses alcalines reste à confirmer. Des végétations de zone humide à caractère neutro-alcalin sont mentionnées dans les landes de la Poterie (Lamballe, Côtes-d'Armor), dans la tourbière des Petits Prés (Erbrée, Ille-et-Vilaine) et de manière très ponctuelle dans d'autres sites bretons, mais il s'agit toujours de végétations peu typiques, assez riches en espèces des bas-marais acides. Parfois il s'agit de végétations de zone humide acidiphile comportant quelques rares espèces caractéristiques des milieux alcalins, comme à Ouessant où une zone humide est dominée par le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) mais ne comporte que peu d'autres espèces de zone humide alcaline.

Pour ces quelques marais intermédiaires entre système acidiphile et système alcalin, une amélioration des connaissances est à rechercher et notamment un suivi de l'évolution de ces marais. Il est en effet possible d'observer des processus d'acidification dans certains d'entre eux. L'étude de la flore et des sols de ces marais permettra également de proposer des critères de reconnaissance pour l'habitat adaptés à la Bretagne où l'habitat ne semble présent que de manière fragmentaire et peu typique.

### Prise en compte de l'habitat dans les cartographies des sites Natura 2000 bretons :

L'habitat est mentionné dans les sites Natura 2000 d'Ouessant et des landes de la Poterie. Dans les deux sites, l'habitat est individualisé dans les cartographies, mais les auteurs des études mentionnent qu'il s'agit de formes peu typiques de l'habitat et qu'il reste quelques incertitudes quant à sa bonne identification.

L'habitat est également mentionné dans le formulaire standard de données du site de la Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard. Il est probablement que l'habitat y soit cité par erreur et qu'il désigne des marais alcalins arrière-dunaires (habitat UE 2190).

### Conseils pour l'inventaire et la cartographie de l'habitat :

La meilleure période pour l'observation de la flore des marais est l'été. Parfois plusieurs passages peuvent s'avérer nécessaires pour compléter les inventaires floristiques.

En Bretagne intérieure, les marais alcalins sont rares et dans la majorité des cas, il s'agit de marais à caractère alcalin très tenu, proches des marais acides. Il s'agit en tout état de cause de milieux rares à l'échelle régionale, comportant souvent une flore originale (ex. *Eriophorum vaginatum*, une seule station bretonne à Erbrée). Lors des inventaires et des cartographies, une attention particulière est à porter sur ce type de végétation et il est conseillé de réaliser systématiquement des relevés phytosociologiques afin de caractériser au mieux la végétation et permettre de justifier son rattachement à l'habitat d'intérêt communautaire.

## REPARTITION

### Répartition à l'échelle de l'Union européenne

Carte ci-contre

Source : EEA, ETCBD | GEBICO, IHO-IOC GEBICO, NGS, DeLorme

### Répartition à l'échelle du réseau de sites Natura 2000 français :

Source : INPN, Base Natura 2000 version 09/2014

France : **256 ZSC**

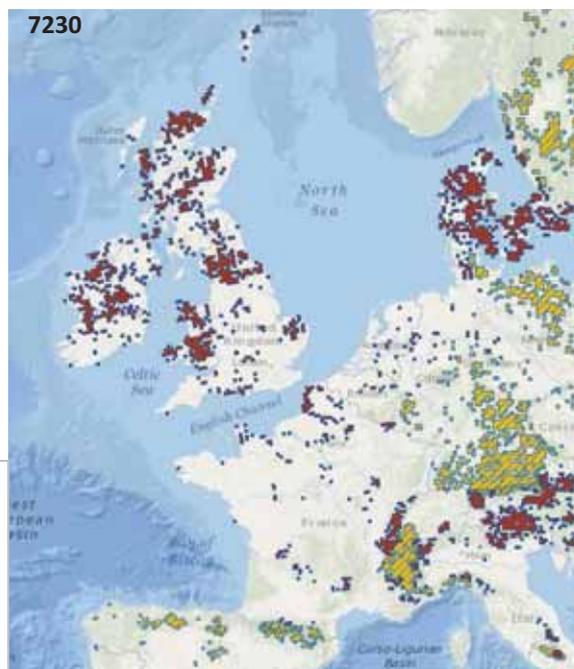
Région atlantique française : **82 ZSC**

Bretagne : **2 + 1 ZSC** (présence à confirmer, habitat peu typique)

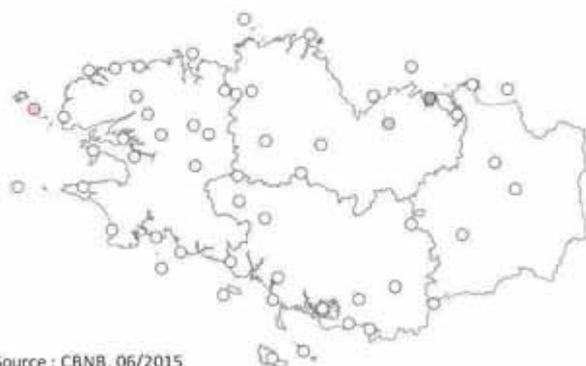
#### Habitat UE 7230 : Répartition et état de conservation à l'échelle des Etats membres de l'Union européenne

- Bon état de conservation
- Etat de conservation défavorable inadéquat
- Etat de conservation défavorable mauvais
- Etat de conservation inconnu

Source : EEA, ETCBD | GEBICO, IHO-IOC GEBICO, NGS, DeLorme



## Sites Natura 2000 bretons abritant l'habitat



Source : CBNB, 06/2015

Sites Natura 2000 bretons dans lesquels l'habitat 7230 « Tourbières basses alcalines » est particulièrement bien représenté :

Habitat peu caractéristique de Bretagne, présent de manière fragmentaire et peu typique dans le site Natura 2000 des Landes de la Poterie. La mention pour Ouessant est soumise à doute, il s'agit probablement d'un faciès à *Schoenus nigricans* d'un marais acidocline.

Sites Natura 2000 concernés avec précision de la surface occupée par l'habitat (source : cartographies Natura 2000 & BDD habitats du CBN de Brest) :

FR5300036	Landes de la Poterie	0,3 ha*
FR5300018	Ouessant-Molène	10,44 ha**
FR5300012	Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint Malo et Dinard	FSD / à préciser

\* Caractérisation à compléter.

\*\* Présence douteuse (faciès à *Schoenus nigricans* d'un marais acidocline ?).

## ETAT DE CONSERVATION DE L'HABITAT

Résultats du rapportage national 2007-2012 :

Code UE	Aire de répartition	Surface	Structure et fonction	Perspectives futures	Conclusion : état de conservation
7230	Favorable	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais

### Etat à favoriser :

Les marais alcalins sont extrêmement rares en Bretagne intérieure et leur préservation représente un enjeu régional. Comme pour les tourbières hautes, la préservation durable de ces tourbières basses alcalines passe par le maintien en bon état du fonctionnement hydrologique du marais. Tout drainage et tout enrichissement du milieu est à proscrire.

Selon les sites et l'état de la végétation, un entretien par fauche ou par pâturage peut être envisagé pour éviter la fermeture des milieux. Une telle gestion peut également favoriser certaines espèces pionnières intéressantes.